

Bilan de compétences



Les objectifs

Permettre à la personne de prendre du recul quant à son expérience professionnelle et personnelle, de manière à :

- Définir les atouts et les satisfactions qu'elle tire de son parcours professionnel et personnel, des différents postes occupés,
- Clarifier les difficultés et les insatisfactions tant personnelles que professionnelles vécues, en comprendre l'origine,
- Identifier les centres d'intérêts, les motivations, les aspirations à favoriser dans le cadre d'un projet professionnel,
- Définir les compétences et les modes de fonctionnement développés tout au long du parcours
- Clarifier ce qui peut constituer un frein ou un piège, à la fois dans les modes de fonctionnement que dans l'activité de travail,
- Identifier les activités et le ou les projets qui sont en cohérence d'une part avec le parcours, les aspirations et les besoins pour l'avenir.

Votre intervenant (au choix)



Virginie PEZIN



Christelle VERFAILLIE



Valérie FIEVET



Olivia Braeuner



Sylvie PREVOST



Patricia DESMET



Durée :

16 à 24h00

10 à 14 séances de 1h à 2h chacune (à titre indicatif)

Possibilité d'évoluer en fonction des besoins de la personne accompagnée



Public

- Tout public



Prérequis à la formation

Aucun



Méthodologie :

- Techniques de questionnement (verbales et écrites), d'écoute, et des exercices
- Questionnaires permettant d'identifier les modes de fonctionnement et l'environnement de travail privilégié (DISC, PerformanSe, messages contraignants, retour d'image, 360°...), sélectionnés en fonction des besoins
- Capacité du consultant à faire approfondir les différentes réponses de manière à obtenir les éléments concrets caractérisant ses ressources et son capital



Prix

- Entreprise : 190 € HT par heure
- CPF : 144 € TTC par heure



Déroulement du bilan de compétences

À travers les 3 phases réglementaires du bilan de compétences (Phase Préliminaire, Phase d'Investigation et Phase de Conclusion) il y a plusieurs étapes :

1. ÉTAPE 1 :

- . Poser les objectifs et le cadre du bilan
- . Définition du contrat d'objectifs, des résultats escomptés, des freins envisageables et des enjeux pour la personne à entrer dans cette démarche de bilan.

2. ÉTAPE 2 : Exploration :

A partir du travail de réflexion qu'elle aura effectué en amont de chacune des séances de travail, nous lui proposons d'avancer sur les 4 axes suivants :

- . Identification des besoins psychologiques : Définition des centres d'intérêt et des aspirations dans tout projet professionnel, de ce qui la met en énergie dans une activité de travail,
- . Formalisation des valeurs :
 - Clarification des points importants à trouver dans toute relation professionnelle, qui sont porteurs pour elle dans la relation avec les personnes de son environnement,
 - Mise en avant de ce qui peut constituer pour elle une limite dans son mode de fonctionnement, voire une rupture avec son environnement,
- . Clarification des modes de fonctionnement :
 - Identification des qualités, qui sont des ressources pour elle,
 - Clarification des pièges envisageables, tant au travail que dans la relation interpersonnelle,
 - Définition des axes qui lui semblent pertinents à travailler pour plus de satisfaction pour elle-même,
- . Définition des compétences :
 - Contextualisation des compétences acquises et définition de celles qu'elle souhaite pérenniser et/ou développer,
 - Définition des potentiels qu'elle n'a pas forcément explorés ou développés jusqu'ici,

3. ÉTAPE 3 : Projection

- . Clarification de son projet de vie et des conditions associées qui viendront « cadrer » le ou les projets,
- . Identification des principaux projets dans la continuité du travail précédent (exploration et projet de vie),
- . « Cartographie » des principaux projets dans leurs atouts et points de vigilance en matière de compétences, modes de fonctionnement, aspirations,
- . Définition des plans d'action à mettre en place pour les concrétiser,

4. ÉTAPE 4 : Confrontation et décision

Confrontation des différents projets à la réalité du marché de manière à prioriser et décider de la piste à suivre.

5. ÉTAPE 5 : Conclusion du bilan

- . Synthèse du projet argumenté,
- . Validation définitive du plan d'action de réalisation,
- . Formalisation et remise du dossier de synthèse au bénéficiaire,

Nous contacter

- Tremplin rh – 6 bis rue des verts Prés - 59700 Marcq-en-Baroeul
- hello@tremplin-rh.com - Tel : 03 20 06 62 03

28/08/2024